

# 47 millions d'euros levés par les startups françaises cette semaine

*Maddyness dresse le bilan des levées de fonds de la semaine écoulée. 2 opérations ont permis aux entreprises innovantes françaises de lever plus de 47 millions d'euros.*

Temps de lecture : minute

---

29 juillet 2022

Montant

---

47,3M€

Nombre d'opérations

---

2

CHAQUE MOIS, L'ACTU FINANCIÈRE DES STARTUPS DANS VOTRE BOÎTE MAIL

Dans le cadre de ce bilan hebdomadaire des levées de fonds, *Maddyness* recense toutes les opérations annoncées par les entreprises innovantes dont le siège social se trouve en France et qui ont été créées à partir de 2001. Tous les secteurs d'activités sont éligibles.

---

#FINTECH

# Shares

## 39,3M€

Valar Ventures

---

#FINTECH

# Bizao

## 8M€

AfricInvest , Adélie Capital , Seedstars Africa Ventures

---

## Autres actualités financières

FDJ acquiert L'Addition. Le groupe de jeux de loterie et paris sportifs met la main – pour un montant non communiqué – sur la startup, à l'origine d'une plateforme de gestion pour les cafés, hôtels et restaurants. Cette opération, qui fait suite au rachat d'Aleda, s'inscrit dans la stratégie de développement de l'activité Paiement et services du groupe FDJ, qui vise à devenir "*le premier réseau d'encaissement et de paiement de proximité en France*". Pour mémoire, L'Addition a été créée en 2012 et compte 70 salariés à Paris et Bordeaux. Sa solution est actuellement utilisée par quelque 10 000 commerçants à travers le pays.

Navya se renfloue auprès de Negma. Le spécialiste de l'autonomisation de la conduite, coté en Bourse, a levé 36 millions d'euros auprès du fonds émirati. Ce financement, qui constitue une première étape dans la stratégie d'investissement de Navya, va contribuer au renforcement de sa trésorerie, alors que l'entreprise lyonnaise s'apprête à passer à une échelle industrielle dans le domaine de la commercialisation et des livraisons. Cet accord doit, par ailleurs, permettre à Navya de soutenir son cycle de développement à moyen terme : l'entreprise indique qu'il lui donne une visibilité financière à horizon douze mois.

Vybe cesse son activité. La néobanque à destination de la génération Z a été placée en liquidation judiciaire mi-juillet. Ses 40 000 utilisateurs ne pourront plus utiliser son service d'ici à fin septembre. Ceux, parmi eux, qui sont majeurs seront invités à basculer sur celui de Lydia. Les mineurs seront, eux, redirigés vers un ancien concurrent, Kard, sur décision du tribunal de Nanterre. La co-fondatrice de l'entreprise, Canelle Chokron, a indiqué aux Échos que Vybe était "*en train de relever des fonds*" et que "*le plus gros acteur s'est retiré il y a (...) un mois*". Ce qui a mis la startup en difficulté financière, malgré "*de bonnes métriques*" d'après elle. Pour rappel, cette dernière avait jusqu'ici levé 4,8 millions d'euros.

---

Article écrit par Arthur Le Denn